

Planifier des projets dans le cadre des jumelages

Manuel de projets MEU



Sommaire

Préface	3
Introduction	4
I. Considérations sur le rôle de l'argent dans les jumelages :	
Une perspective indonésienne	5
II. L'approche de la MEU pour le soutien de projets et de programmes	8
III. La longue route d'un projet : de l'idée à la réalisation	12
IV. La plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU	18
V. Exemples de la pratique	20
VI. Appendice	24
a) Modèle d'accord de projet	
b) Demande d'obtention de la plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU	
Mentions légales, adresses	27

Préface

Chers partenaires, chères sœurs, chers frères,

Vous avez ici entre vos mains le manuel «Planifier des projets dans le cadre des jumelages». Ce manuel est le résultat d'une recommandation de la Conférence Internationale des jumelages, de juillet 2012, à Parapat, Sumatra, en Indonésie. Dans la langue locale de la région du lac Toba, parapat signifie «se rapprocher». J'espère vraiment que cette publication stimulera et motivera les groupes de jumelage de la Mission Évangélique Unie (MEU; en anglais: United Evangelical Mission, UEM), qu'elle contribuera à les rapprocher dans la réalisation de projets, avec une perception plus fine des différences et une meilleure compréhension mutuelle. À la MEU, nous aimerions vous encourager à viser un certain niveau dans la réalisation de ces projets communs, en tant qu'Églises de trois continents. Nous désirons encourager la transparence, l'équité, la durabilité et la justice.

Cela signifie que la planification, le monitoring (accompagnement dans la réalisation du projet) et l'évaluation ne devraient pas être des mots vides de sens pour vous, mais plutôt devenir des instruments permettant à vos projets de faire réellement une différence.

J'aimerais vous encourager à puiser dans les compétences de la MEU pour la réalisation des projets. La possibilité d'une supervision plus étroite est disponible, grâce à des programmes tels que la pla-

quette Projet dans le cadre des jumelages, pour laquelle vous pouvez présenter une demande. Peut-être sera-ce l'occasion de redécouvrir complètement les opportunités de votre jumelage! Quelles formes innovantes de projets peuvent-elles être mises en œuvre en Allemagne, Asie, ou Afrique? Et comment pouvons-nous travailler ensemble à développer des projets avec, et pour, des tiers? Ne pensez pas en terme de voie à sens unique, pensez en termes de réseau MEU!



Ce réseau a de nombreuses années d'expérience de dialogue avec ses partenaires et les connaît tous bien. Un jumelage prospère quand nous mettons au défi les uns les autres, unis par notre foi en un même Dieu.

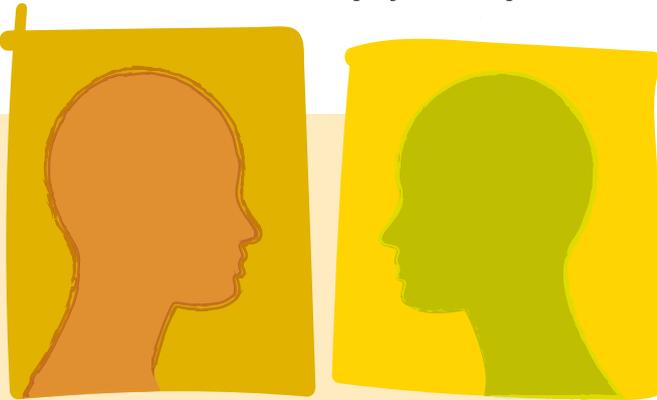
Bien à vous, dans un esprit partenaire

*Dr Fidon R. Mwombeki,
secrétaire général de la Mission Évangélique Unie*

Introduction

4

Les projets ont une longue tradition dans le travail de jumelage dans les Églises. Basés sur la conviction chrétienne du partage des richesses et de démonstration de solidarité, de nombreux jumelages ont été suscités dans le Sud global. Des jardins d'enfants et des orphelinats ont été construits, des instituts de microcrédits ont été créés, des projets pour l'eau potable et l'énergie solaire ont été initiés. Souvent, le Projet dans le cadre des jumelages va au-delà de l'aide matérielle, par exemple lorsque des paroisses prennent un projet d'eau potable dans le Sud comme occasion d'examiner de manière critique leur propre utilisation de l'eau. Les possibilités de conception de projets créatifs et innovants sont très variées, et dans ce manuel, nous aimerions vous enjoindre à élaborer vos projets avec vos partenaires de manière aussi professionnelle que possible, et à vous engager dans de nouvelles voies de projets entre partenaires.



La Mission Évangélique Unie (MEU) dispose d'une riche expérience de projets de partenaires. Ainsi, dans plus d'une centaine de jumelages entre districts, paroisses, et institutions dépendant de l'Église, les projets font souvent partie intégrale du jumelage. Dans de nombreux cas, les projets de partenaires ont contribué à améliorer les conditions de vie des personnes. Un projet qui réussit porte bénéfice à chaque jumelage : convivial et motivant pour l'avenir, il renforce la confiance mutuelle. Par contre, s'il ne réussit pas, souvent, c'est le contraire qui se manifeste : le jumelage est remis en question, et les déceptions et les frustrations corrompent la relation et la communication.

L'intention du présent manuel est de vous soutenir, vous et vos partenaires, dans la création de projets réussis et durables. Nous aimerions vous expliquer les méthodes d'élaboration de projets d'une manière aussi simple et pratique que possible, et les rendre applicables à votre travail dans les jumelages (cf p. 12). Les projets de partenaires ne peuvent ni ne doivent remplacer les projets professionnels des organisations de soutien des Églises. Mais même les projets à petite échelle doivent néanmoins être soigneusement planifiés, observés et évalués. La transparence et l'éthique de responsabilité sont obligatoires pour tous les membres de la MEU : ils renforcent la confiance dans le jumelage.

Nous aimerions aussi vous inviter à élargir la gamme de vos projets précédents, et à développer des projets de partenaires modernes et innovants, dans le cadre de la MEU. Les projets ne doivent pas être l'expression d'un « patronage », mais d'un « jumelage » sur pied d'égalité. Nous aimerions être à la hauteur de ce niveau à partir du moment de l'élaboration des projets. L'organisation équitable, le monitoring et l'évaluation des projets peuvent nous aider à garder un niveau d'égalité entre les partenaires. Mais un jumelage sur pied d'égalité est aussi envisageable dans de nouveaux formats de projets. Certains partenaires sont déjà en train d'élaborer de tels projets, par exemple des jeunes gens faisant campagne pour le climat ou développant des projets de musique collaboratifs. L'échange trilatéral entre les régions d'Afrique, d'Asie, et d'Allemagne bénéficie de fonds spéciaux de la part de la MEU, ce qui attribue une valeur particulière aux jumelages trilatéraux. Ils sont considérés comme des projets de partenaires innovants, et ils pourront à l'avenir se porter candidats à une distinction, la plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU (cf p. 18). Nous vous encourageons à vous engager dans de nouvelles voies d'élaboration de projets de partenaires, et à vous adresser à nous, si nous pouvons vous aider !

I. Considérations sur le rôle de l'argent dans les jumelages :

Une perspective indonésienne

Il existe un proverbe, en Allemagne, qui dit que l'amitié s'arrête dès qu'il est question d'argent. Pour des oreilles indonésiennes, c'est étrange, parce qu'en Indonésie, le soutien financier ne constitue pas une interruption dans les relations entre personnes. Il n'y a pas de honte pour mes parents, mes voisins ou toute personne liée à moi par l'adat (tradition, coutume) à me demander une aide financière. Au contraire: le fait même qu'ils m'en demandent une signifie qu'ils ont confiance en moi et qu'ils me respectent. Inversément, il n'y a rien de gênant à pouvoir répondre à cette requête seulement partiellement, ou même pas du tout, par manque de moyens. Mais cela devient problématique dans le cas où les personnes n'ont ni famille ni relations d'adat avec moi. La solidarité et la charité en-dehors des clans ne sont pas vraiment bien développées.

En Allemagne, les choses sont différentes: ici, les gens hésitent à demander une aide financière, même à un parent, et encore moins à un voisin. Mais en Allemagne, j'ai fait maintes et maintes fois l'expérience de signes de solidarité étonnants. Il n'y a probablement aucun autre pays en Europe qui dépense autant que l'Allemagne dans l'instauration de plus d'égalité entre les personnes dans diverses parties de son propre pays, dans la Communauté européenne et à l'international, sous forme d'aide au développement.

Les Églises et paroisses allemandes sont aussi championnes du monde dans le soutien d'associations et de réseaux œcuméniques, ainsi que dans le financement de projets de jumelage à travers le monde. Cependant, un autre aspect est que tout doit être très bien planifié, avec l'accord de tous, bien organisé, réalisé et assumé. Malgré leur sentiment de solidarité, les Allemands manquent parfois de respect envers la politique de l'Église du pays et les procédures internes de leurs partenaires. Le «bon Samaritain allemand» veut non seulement aider la personne blessée au bord de la route, mais aussi lui montrer la bonne voie qui mène au salut; l'Allemand ne veut pas seulement amener

le blessé à l'hôpital, mais il exigera aussi qu'il ait une bonne assurance. Dans les jumelages entre Églises aussi, il y a un besoin de tout régler de manière parfaite et de garder le contrôle. Cela peut s'avérer quelquefois autoritariste et causer des tensions. J'ai vu des partenaires allemands non seulement exiger des comptes rendus régulier sur l'utilisation des fonds de jumelage (une nécessité!), mais aussi intervenir dans les affaires internes de l'Église partenaire, sans y avoir été invités – alors que le contraire serait «scandaleux» et «inimaginable».

Les attentes diverses par rapport à ce qui est «O.K.» dans un jumelage et ce qui ne l'est pas, ainsi que les différentes approches, sont certainement plus dues à la culture qu'à la théologie. Voir à travers les yeux



de l'autre non seulement élargit son propre horizon, mais aussi rend l'Église capable de répondre aux défis dans notre monde multiculturel. De cette manière, l'Église peut mieux apporter aide, protection et guidance aux personnes dans le besoin. Un jumelage œcuménique, spécialement quand il s'agit du partage et de l'affectation des ressources financières, est une école unique dans et pour notre monde complexe, monde qui est déchiré. Ci-dessous, je voudrais évoquer cinq points importants pour la coopération financière dans les Églises partenaires:

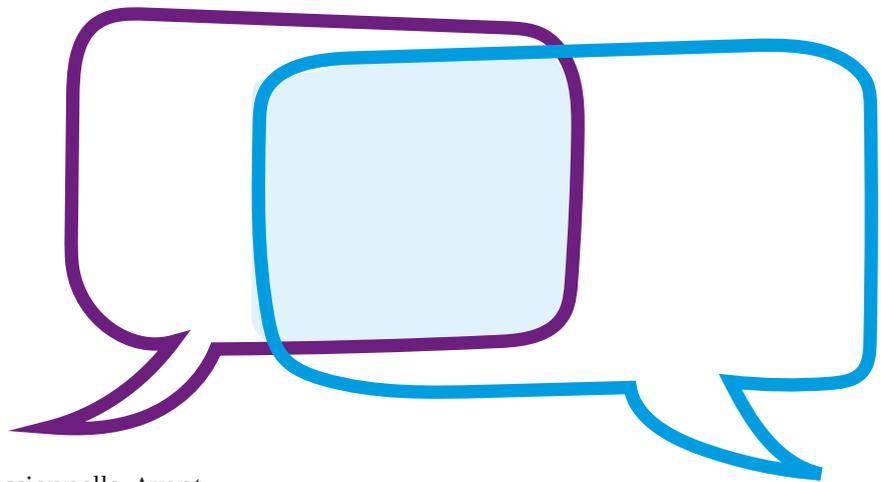


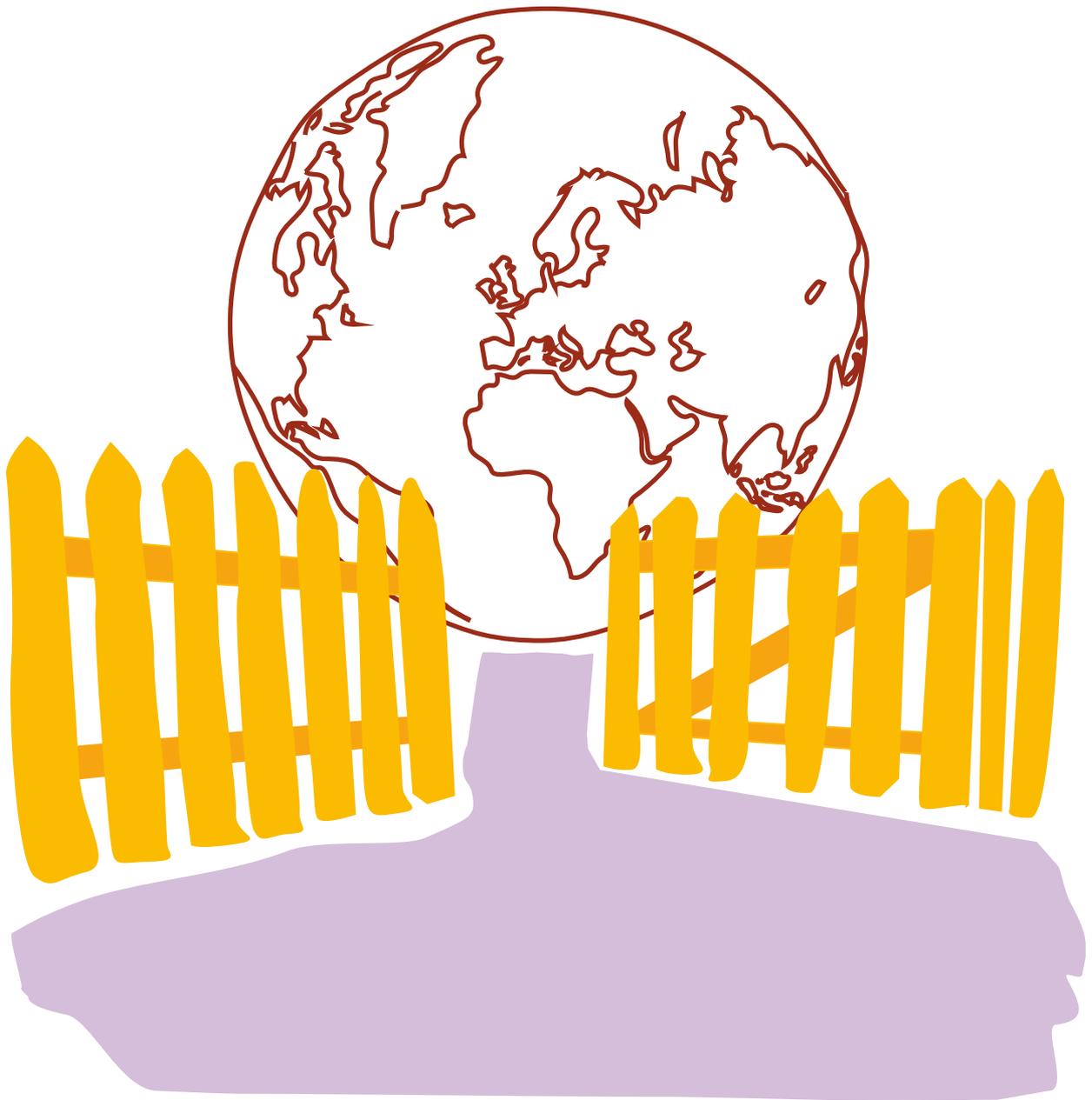
1. L'adhésion aux principes œcuméniques internationaux de financement de projets, tels la transparence et l'obligation de rendre compte, est requise. Cela signifie aussi que les accords conclus par les cadres sont communiqués à tous dans les paroisses, qu'un rapport régulier est fait sur le projet en cours, ainsi qu'à la fin un compte rendu facile à saisir.
2. Une claire distinction doit être faite entre les projets, les programmes, et les activités de base de la vie de l'Église, la mission, et la diaconie. Les projets sont l'idéal dans les jumelages pour lancer une nouvelle activité importante de l'Église partenaire. Si une Église n'a pas intégré ce service dans son programme et ne fournit pas elle-même la majorité des fonds au bout de cinq ans au plus tard, ce «projet» sera considéré comme échec et abandonné. Les projets doivent aider les partenaires à optimiser leur service, et non pas à créer des dépendances ou d'autres problèmes. Une dépendance financière et un déséquilibre permanents sont exactement ce qu'un jumelage ne doit pas être. Les partenaires doivent se soutenir les uns les autres en cas d'épreuve; à long terme, ils doivent coopérer sur pied d'égalité.
3. Quand le financement de projets est en jeu, nous devons continuellement nous efforcer de comprendre les particularités culturelles du partenaire. Pour que les partenaires puissent s'appuyer les uns sur les autres, les projets financiers doivent naître de la paroisse. Les responsables des négociations doivent cependant au préalable parler avec les paroisses de leurs besoins et de leurs propositions. La coopération spécifique doit être parfaitement équilibrée, et, dans une étape finale, être mise par écrit. Les négociateurs doivent prendre le temps nécessaire pour ce processus de communication compliqué, multilingue. Il faut beaucoup de temps pour un échange d'idées dans la détente, pour des conversations anodines, et des dispositions doivent être prises pour une traduction professionnelle. Avant que les parties ne se dispersent, les projets com-

muns doivent être conclus par un accord ferme, de préférence par écrit.

4. La coopération financière en particulier met à l'épreuve la confiance, le respect, et le lien affectif pour le partenaire. En tant que frères et sœurs en Jésus Christ, nous devons nous faire mutuellement confiance. Mais notre foi nous enseigne que les disciples de Jésus Christ n'étaient pas sans péché. Le rôle de l'argent, le pouvoir de Mammon, et l'énorme impact des finances sur la vie de l'Église ne doivent pas être sous-estimés. Dans une situation de désordre, la tentation peut être grande d'un côté pour les responsables de détourner les fonds de jumelage, de l'autre côté, c'est très tentant de différencier entre les donateurs et les bénéficiaires, et de faire les payeurs hautains. L'orgueil est autant un péché que le vol.

L'influence de l'argent sur la relation doit être dévoilée et corrigée des deux côtés, avec la plus grande détermination et en toute amitié. Il faut aussi exiger que les personnes qui s'enrichissent des fonds prévus pour les projets soient rappelées à la discipline, suivant les règles applicables dans leur Église. Mais aussi ceux qui se placent avec arrogance au-dessus de leurs frères et sœurs dans la foi seront priés de changer de manière d'être. Ce n'est que si ces mesures sont prises sans exception, naturellement, avec tout l'amour du monde, en faisant le moins possible perdre la face aux personnes, qu'elles pourront bénéficier plutôt que nuire au jumelage.





5. Pour terminer, j'aimerais utiliser le mot «centrifuge» comme terme clé. Le terme centrifuge implique que la force rayonne en partant du centre. C'est le contraire de centripète, qui indique que le centre attire tout vers lui. La mission du Christ est centrifuge: il envoie ses disciples au loin. Les projets de partenaires sous le signe de cette mission doivent eux aussi être centrifuges. Ces projets ne doivent pas être l'expression de ce que l'on peut faire pour nous-mêmes, mais de ce que nous pouvons faire pour les autres. Le projet devrait donc servir les personnes en Afrique, Asie et Allemagne, et pas seulement les membres des Églises d'Afrique, d'Asie et d'Allemagne. Dieu bénit son Église, pour qu'elle devienne une béné-

diction pour le monde. Dans ce monde, Christ nous attire vers Lui afin de nous envoyer dans le monde, donc Christ, par Sa parole, attire à Lui les Africains, les Asiatiques, et les Allemands. Il nous bénit et nous envoie vers les autres, pour qu'eux aussi entendent parler de l'amour de Dieu en Christ. C'est seulement si l'argent, dans les jumelages, est placé sous ces auspices, que l'on peut dire que pour les chrétiens, l'amitié ne s'arrête pas avec l'argent. Au contraire: il aide à élargir le cercle d'amis.

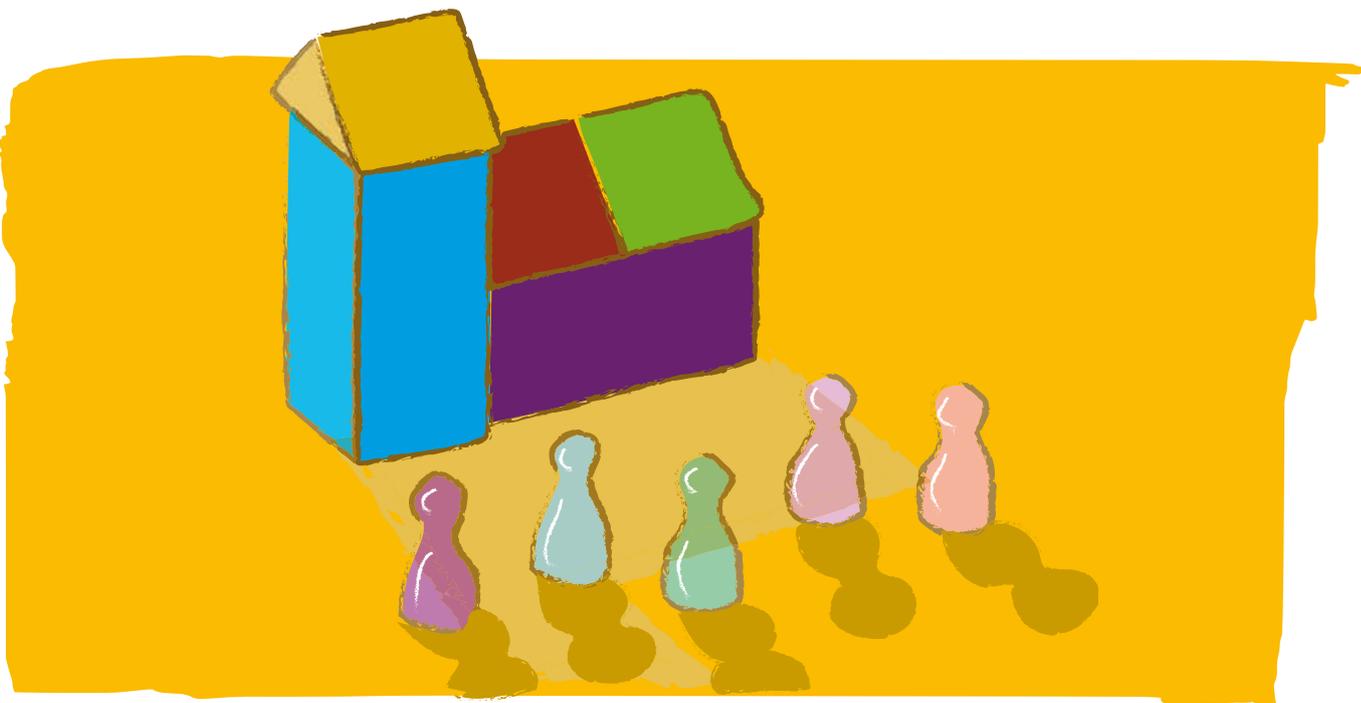
Sonia Parera-Hummel

Sonia Parera-Hummel dirige le département Asie de la MEU; elle est née en Indonésie.

II. L'approche de la MEU

L'approche de la MEU pour le soutien de projets et de programmes

8

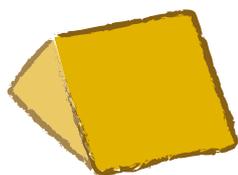


Quels champs d'activité doivent bénéficier d'un soutien spécial, quels sont les critères utilisés pour le financement de projets ? Ces questions doivent être éclaircies dans les jumelages avant de commencer le travail sur le projet. Un concept pour le financement de projets et de programmes par ses Églises membres a été adopté en 2012 lors de l'Assemblée générale de la MEU. Il spécifie les critères pour les projets et les programmes MEU. Ces critères s'appliquent à tous les programmes et projets MEU et donnent ainsi une orientation à l'élaboration des projets dans les groupes partenaires.

Le concept de projets et de programmes financiers est basé sur les directives de la MEU, adoptées par l'Assemblée générale en 2008. Il dit : « Nous comprenons la mission comme une tâche globale, et nous travaillons ensemble à remplir cette tâche. C'est pourquoi nous considérons l'évangélisation, la diaconie, le plaidoyer, le développement, et le jumelage comme des éléments constitutifs de l'annonce de l'Évangile. La MEU

est une organisation mondiale et travaille localement en Afrique, en Asie, et en Allemagne. Afin d'activer mutuellement notre travail missionnaire, nous partageons nos ressources et nos dons. » Cette tâche missionnaire globale, focalisée sur les domaines de l'évangélisation, de la diaconie, du plaidoyer, du développement, et du jumelage, est basée sur Luc 4:18-19 : « L'esprit du Seigneur est avec moi ; c'est pourquoi il m'a oint pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé pour publier la liberté aux captifs et le recouvrement de la vue aux aveugles, pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression, et pour proclamer l'année favorable du Seigneur. »

Les cinq domaines de travail de la MEU



Évangélisation

Nous croyons en l'Évangile en tant que puissance de salut et de renouveau de Dieu, c'est pourquoi...

... nous renforçons mutuellement notre vie spirituelle et nous développons et encourageons des projets d'évangélisation, pour partager l'Évangile avec tous et les inviter à avoir confiance en Christ.

... nous encourageons les programmes communs.

... nous encourageons l'échange théologique.

... nous encourageons nos membres, et nous les soutenons, à apprendre les uns des autres des manières respectueuses d'aller à la rencontre de personnes d'autres croyances.

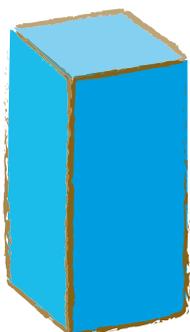
C'est pourquoi ...

... nous encourageons et défendons les droits humains.

... nous soutenons les initiatives qui cherchent à résoudre les conflits de manière pacifique.

... nous joignons nos efforts pour instaurer des conditions économiques justes et une bonne gouvernance.

... nous mettons nos efforts dans la protection de l'environnement.



Diaconie

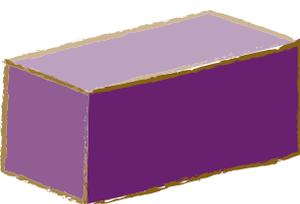
Nous confessons que tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu, c'est pourquoi ...

... nous entretenons les réseaux de base pour lutter contre le VIH et le sida, pour prendre en charge les orphelins, les veuves et les personnes infectées par le VIH.

... nous travaillons à améliorer les conditions de vie des gens, spécialement de ceux qui ont des besoins spécifiques.

... nous nous efforçons d'améliorer l'accompagnement médical et d'encourager la santé physique et psychologique de tous.

... nous soutenons les Églises qui aident les gens dans le besoin après des catastrophes causées par l'humain ou naturelles.



Développement

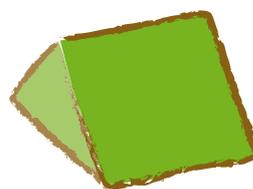
Nous sommes convaincus que l'amour de Dieu aide les personnes à devenir autonomes, c'est pourquoi ...

... nous soutenons les programmes qui en fournissent les moyens aux hommes, aux femmes, aux jeunes.

... nous effectuons des programmes de formation.

... nous offrons des bourses pour une formation plus élevée, afin de créer des capacités dans nos Églises membres.

... nous contribuons à combattre la pauvreté sous toutes ses formes.



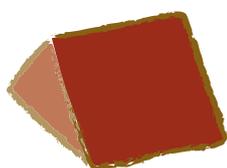
Jumelage

Nous nous comprenons nous-mêmes comme faisant part du corps un du Christ, c'est pourquoi ...

... nous favorisons et soutenons diverses formes de jumelages entre nos membres, basées sur le respect, la mutualité et la transparence.

... nous facilitons les échanges de visite entre responsables, experts et bénévoles.

... nous créons des réseaux de jumelages pour ouvrir et renforcer les relations multilatérales.



Plaidoyer

Nous croyons que les êtres humains ont été créés à l'image de Dieu, ils ont donc une dignité et des droits inaliénables.

Critères de financement

Toutes les Églises membres et les institutions de la MEU sont responsables de la réalisation des projets, de la reddition de compte et de la présentation de rapports. Tous les projets et programmes doivent suivre les critères suivants:

10

Témoignage global

Les programmes et projets soutenus financièrement témoignent de l'Évangile de Jésus Christ d'une manière invitante, qui crée la guérison, et exprime une solidarité engagée.

Renforcement des compétences

Le but général du financement de projets et de programmes est de renforcer et d'élargir les compétences et les infrastructures théologiques, missionnaires, et de diaconie de la communauté MEU.

Participation et responsabilisation

La MEU encourage la prise de responsabilité personnelle en renforçant les moyens donnés aux personnes pour aborder les problèmes qu'elles rencontrent dans leur vie, afin qu'elles puissent trouver des solutions par elles-mêmes.

Surmonter la discrimination

Dans la mesure du possible, les programmes et les projets financés par la MEU devront inclure toutes les personnes du groupe cible, indépendamment de leur religion, confession, genre, âge, origine ethnique ou du fait qu'elles soient membres d'une minorité.

Égalité des genres

Lors des processus de planification, de réalisation et d'évaluation, les projets de partenaires doivent tenir compte d'un ratio équilibré des genres et de l'égalité des genres. L'égalité des genres est l'un des critères qui doit être pris en considération, tant lors de la présentation des résultats recherchés par les programmes et les projets, qu'à l'étape du monitoring et de l'évaluation du projet.

Durabilité

Un but important du financement des projets et des programmes est l'efficacité à long terme du projet ou du programme, ce qui signifie que les résultats seront ancrés dans la réalité quotidienne du groupe cible même après la réalisation du projet, et que la responsabilisation qui en découle aura été transférée à d'autres domaines de vie.

Conscience environnementale

Tous les projets et les programmes, vu qu'ils font partie de l'engagement de la MEU pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création, doivent tendre à sauvegarder les ressources environnementales.

Culture locale et ressources

Les pratiques culturelles et religieuses des personnes habitant dans la zone du projet seront respectées. Dans les programmes et les projets, ces personnes contribueront, avec leurs ressources et leurs aptitudes, à la résolution des problèmes et à leur propre développement spirituel, social, et économique.

Réseautage

Le soutien et l'encouragement nécessaires seront fournis pour relier les projets et les programmes opérant dans les mêmes zones de la communauté MEU. Une aide sera également accordée pour mettre en lien les projets et les programmes impliquant d'autres Églises locales, communautés religieuses, partenaires du projet et ONG travaillant dans la même région. Cependant, les propositions concernant des projets spécifiques doivent être présentés par des membres de la MEU.

Veillez parcourir ce catalogue avec votre (vos) partenaire(s) durant le processus de planification de votre projet, et vérifier quels critères s'y appliquent. Si certains de ces critères n'ont pas été pris en compte dans la planification de votre projet, voyez s'ils peuvent encore y être incorporés. Les critères trou-

Combattre la corruption

La MEU s'oppose à toute forme de corruption, étant donné que cette dernière détruit les fondations de notre communauté et met en danger la réussite des programmes et des projets. Le Code de conduite pour la prévention de la corruption et le soutien de la transparence fait donc obligatoirement partie du financement des programmes et des projets. (*www.ve mission.org/Code of Conduct against Corruption and for Transparency*)

Prévention contre le harcèlement sexuel

La MEU s'oppose à toute forme de harcèlement sexuel, où qu'il se produise. Le Code de conduite pour la prévention du harcèlement sexuel (*www.ve mission.org/Code of Conduct against Sexual Harrassment*) doit être respecté durant toute la réalisation de tous les projets et programmes.

vant votre accord doivent être couchés par écrit. Les processus suivants de monitoring et d'évaluation seront ainsi facilités, vu que vous pourrez utiliser le catalogue des critères pour contrôler lesquels auront été appliqués et quelles améliorations pourront être faites.

Source: Approche de la MEU pour le soutien de projets et de programmes (The UEM Approach to Supporting Projects and Programmes) 26 octobre 2011

III. La longue route d'un projet :

De l'idée à la réalisation

Ce chapitre décrit les étapes partant de l'idée du projet jusqu'à sa réalisation et finalement sa conclusion. Elles peuvent servir de carte routière, mais il est nécessaire de les adapter à la situation spécifique.

12

Qu'est-ce qu'un projet ?

Un projet

- est ciblé;
- est organisé selon le temps et les ressources;
- est une proposition unique;
- a un début et une fin (cadre temporel défini).

Les programmes, à la différence des projets, sont typiquement prévus pour une plus longue durée, et leur terme final, où les ressources deviendront à nouveau disponibles pour d'autres utilisations, n'est pas clairement défini. Les projets peuvent naître à partir de programmes, ou bien ce sont les programmes qui peuvent trouver leur origine dans des projets.

Déroulement du projet

1. Idée du projet, point de départ

Souvent les projets naissent spontanément, par exemple à partir d'une idée, lors d'une visite. Avant de commencer le travail, il est souvent utile de convier plusieurs personnes à un échange. Les questions ci-dessous servent à rallier les participants. Diverses idées pourront être clarifiées, le problème sera expliqué dans les grandes lignes, et une solution possible pourra être évoquée.

Une approche systématique peut aider à étoffer une idée et à réaliser un projet avec succès.

a Quel est le problème, et quel est l'objectif à atteindre ? Avant toute idée de projet (même si vous l'avez déjà en tête), prenez le temps de décrire ensemble avec précision le problème auquel le projet doit répondre. Il existe souvent plusieurs solutions à un problème, il est donc important de garder un esprit ouvert durant cette étape.

b Qui est impliqué ?

Ici, il est important de clarifier d'un côté qui participe au projet, et de l'autre côté quel est le groupe cible du projet. Le groupe cible doit être impliqué dès le départ. Il est en effet possible que le groupe cible décrive le problème différemment des observateurs extérieurs.

c Quelles sont les ressources disponibles ?

Il ne s'agit pas ici d'établir un budget détaillé, mais de rassembler des idées au sujet de l'origine possible des ressources. Celles-ci ne doivent pas être que financières; elles peuvent être matérielles, ou se présenter sous forme de biens ou de main d'œuvre. Chaque personne impliquée doit contribuer aux ressources.

d Comment mesure-t-on le résultat ? Quand savons-nous si nous avons réussi ?

Il est très important de se tourner vers l'intérieur et de ne pas être trop dogmatique. Par exemple, vous pourriez avoir eu comme objectif que toutes les personnes impliquées dans le groupe se sentent bien. Même si cela peut sembler évident, le mentionner dans la définition de votre but a un sens.

2. Analyse de la situation

Une fois qu'une idée de projet a été formulée, la situation dans laquelle le projet est localisé doit maintenant être analysée. À ce niveau, aucune décision ne doit être prise; tout doit rester ouvert, afin de saisir la réalité, le contexte, aussi précisément que possible.

a Quel est le groupe cible spécifique ?

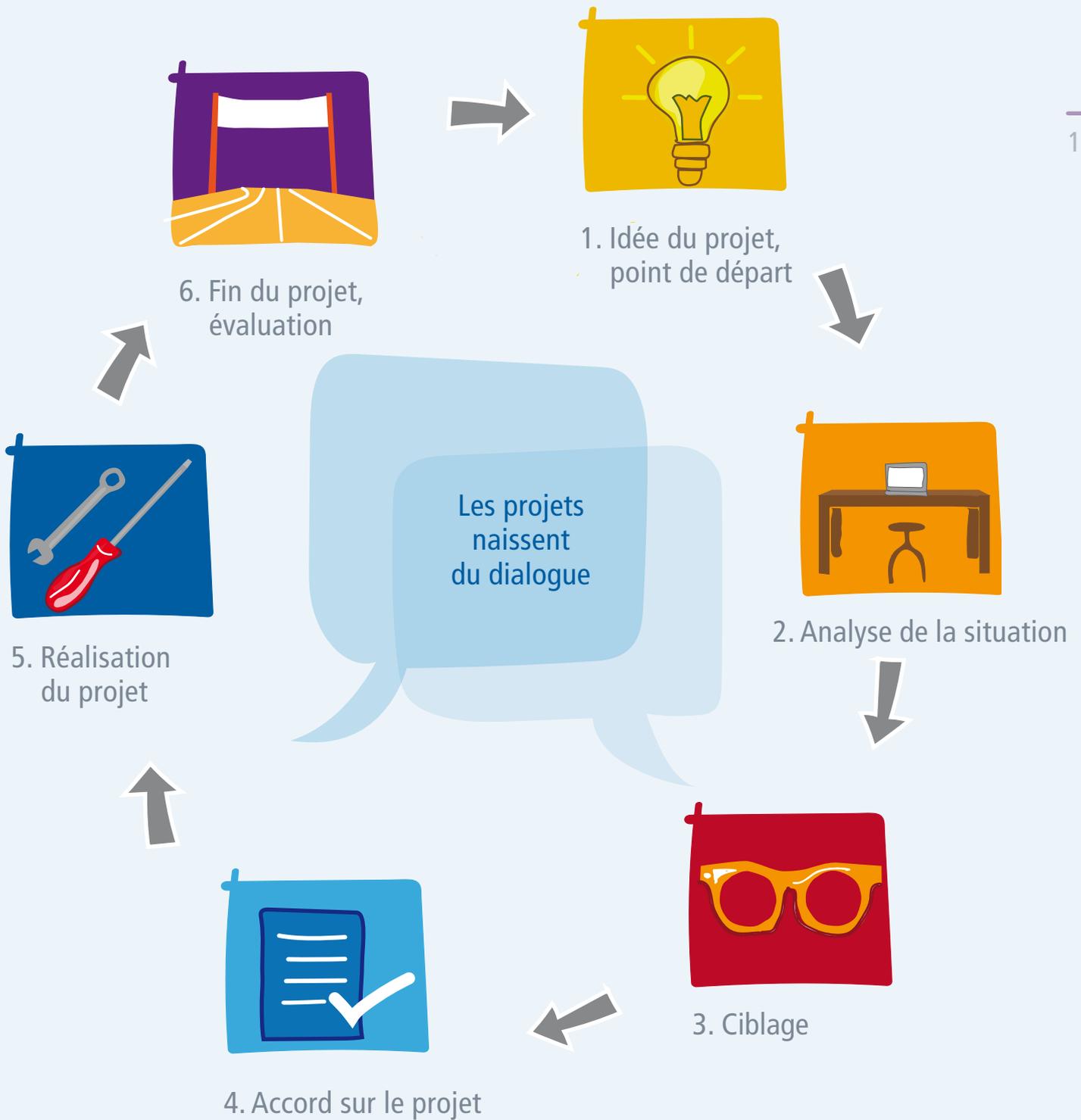
Les conditions de vie et les besoins doivent être perçus et décrits ici aussi précisément que possible. L'écoute est importante; il faut éviter de se précipiter pour formuler ses propres réponses.

b Comment se présente l'environnement sociétal ?

Les questions suivantes se posent :

- Quelle est la situation sociale, politique, et sociétale ?
- Existe-t-il d'autres acteurs proposant et exécutant des projets ici ?

Déroulement du projet : les différentes étapes du projet



- D'autres ont-ils déjà fait une expérience avec cette idée de projet ?
- La coopération a-t-elle un sens ?
- Qui bénéficie du projet ?
- Quelqu'un sera-t-il désavantagé par ce projet ? Si c'est le cas, faut-il en changer ?

c Niveau juridique/gouvernemental

Tenez compte des implications juridiques applicables, par exemple celles de l'État ou du droit de propriété, des lois de planification et de construction existantes, ou d'autres dispositions. Passez aussi en revue les tâches exactes que l'État assumera et, le cas échéant, quel pourrait être le soutien de l'État.

d Y a-t-il des intérêts déclarés ou non communiqués ? Y a-t-il peut-être un agenda caché (hidden agenda) ?

e Le contact avec l'Église universelle est essentiel :

- L'Église universelle est-elle impliquée/informée ?
- L'Église universelle a-t-elle un consultant en projets qui peut être intégré ?
- Y a-t-il déjà eu des expériences avec une idée de projet semblable ?

f Y a-t-il un lien avec le jumelage ? Est-ce un sujet qui intéresse aussi le public ? Un travail complémentaire de lobbying est-il une possibilité ?

3. Ciblage

Il est important ici de formuler des buts précis. La méthode **SMART** peut aider :

S pour spécifique : les buts doivent être clairs et précis.

M pour mesurable : les buts doivent être mesurables et des critères de quantification doivent être fixés.

A pour accord : tous ceux qui sont impliqués, c'est-à-dire les partenaires et le groupe cible doivent se mettre d'accord sur les buts.

R pour réaliste : il doit être possible d'atteindre les buts.

T pour temps : un cadre temporel doit être fixé.

En termes spécifiques, cela veut dire que les objectifs formulés pour le projet contractuel, visant une réussite mesurable, trouvent l'accord de toutes les parties, sont réalisables avec les ressources et le personnel existant, et peuvent être atteints en une période de temps clairement définie. Il faut prévoir des buts globaux et des sous-buts pour les différentes étapes. Des indicateurs et des dates limites doivent être fixés pour tous les buts. Ces indicateurs sont mesurables, et indiquent quels changements doivent être opérés. Ils permettent d'identifier si le but a été atteint.

Un aspect important est de vraiment communiquer au sujet des buts, de les mettre par écrit, et d'être certain que tous les participants les considèrent également comme les leurs. Si vous n'êtes pas sûr que ce soit le cas, il est préférable de prévoir plus de temps et de tout discuter dans les moindres détails. C'est ici que la propriété du projet sera décidée. Des accords clairs sur les buts aident à poursuivre la réalisation du projet.

Mener une analyse SWOT peut être complexe, mais elle en vaut souvent la peine. Elle peut montrer des opportunités (que l'on n'aurait pas remarquées auparavant) et déceler des faiblesses et des obstacles. Les problèmes émergents peuvent ainsi être détectés tôt :

L'analyse SWOT est toujours effectuée en rapport avec les objectifs formulés :

Comment fonctionne une analyse SWOT :

Nous dirigeons d'abord notre attention directement vers l'intérieur, sur la situation interne :

Nous réunissons les forces (**S: Strengths**) susceptibles de concourir au but :

Qu'est-ce que nous avons ?

De quoi sommes-nous capables ?

Où sont nos forces ?

Puis nous portons notre attention sur les faiblesses (**W: Weaknesses**), aussi à l'interne.

Questions clés :

Quels sont nos points faibles ?

Où avons-nous des manques ?

Quels sont les défis autour de nous ?

Dans la seconde étape, nous focalisons notre attention plus fortement sur les facteurs externes :

Ce tableau peut servir à la planification du projet.



Nous combinons alors les opportunités et les potentialités externes (**O: Opportunities**):

Qui peut nous aider ?

À quoi avons-nous recours ?

Quelles occasions sont-elles présentes en ce moment ?

La dernière étape est une liste des développements défavorables et des risques (**T: Threats, en français: menaces**):

Quels obstacles extérieurs y a-t-il ?

Qui est en travers de notre route ?

Quels risques pouvons-nous nommer ?

Quelles circonstances sont-elles une entrave ?

4. Accord sur le projet

À la base du plan d'un projet se trouvent les premières réflexions, le résultat de l'analyse de la situation, et le cas échéant, les résultats de l'analyse SWOT. L'étape suivante comprend la répartition des tâches et des responsabilités.

La planification du projet doit comprendre les points suivants:

- **But global**
- **Sous-but(s), et quand, et comment il(s) sera/seront réalisé(s)**
- **Programmation exacte**

- **Responsabilités:** garder à l'esprit que le groupe cible et le(s) pays où le projet se réalisera devra endosser autant de responsabilité que possible. C'est de cette manière que la responsabilité pour un projet grandit. Les personnes responsables seront rassemblées en un groupe de projet.
- **Plan de communication:** Qui doit transmettre quelle information à qui ? Un plan de relations publiques (RP) devra être établi !

Le plan financier doit comprendre les points suivants:

Une liste réaliste des coûts prévus avec explication détaillée.

Ce plan devra indiquer les coûts subséquents (dépenses courantes), et désigner qui les assumera. Autant que possible, vous devez vous efforcer de rendre le projet générateur de revenus, pour couvrir les coûts subséquents. Ces coûts subséquents ne devront pas être assumés de manière permanente par les partenaires. Souvent, les coûts subséquents rendent la durabilité du projet impossible, par exemple quand une école est construite, sans qu'il y ait de fonds pour les enseignants.

Ce plan financier comprendra les entrées et les dépenses. Habituellement, 20 pour cent au moins seront assumés par l'instigateur du projet; cela peut se faire sous forme de propriété, de personnel, etc.

À considérer également, la possibilité qu'une tierce partie s'engage financièrement dans le projet, par exemple venant d'un fonds pour projets de jumelage de Pain pour le monde, ou d'ambassades sur place.

Un plan destiné à trouver des fonds doit être établi, et les personnes responsables doivent être désignées. Les opportunités de sollicitation de dons incluent des fêtes dans les paroisses, des collectes, et des événements culturels. Un dépliant, un site Internet pour le projet, et un travail de RP constant, comme dans la presse ou la radio locale et les circulaires paroissiales, sont d'une grande aide dans ce but. Les services éducatifs, comme des unités de préparation

à la confirmation, ou du matériel pour l'aide aux femmes, sont aussi utiles pour la sollicitation de dons que pour faire parler du jumelage. Il est également important de clarifier qui est responsable des reçus des dons et des remerciements.

Tout ceci doit être résumé (la description du projet global et le plan financier) dans un document, un plan d'action, communément adopté et signé. Un large consensus est important !

16

5. Réalisation du projet

Après la phase de planification vient la réalisation du plan d'action, suivie par le monitoring du projet. La phase de monitoring comprend un échange mutuel d'information, une bonne communication, et une documentation sur le déroulement du projet.

Les questions les plus importantes sont les suivantes :

- Sommes-nous toujours sur la bonne voie pour atteindre notre objectif ?
- Des développements imprévus se sont-ils produits, auxquels nous devons répondre ?
- Avons-nous mal évalué certains événements et devons-nous maintenant prendre d'autres mesures ?

Le but n'est pas ici de désigner un coupable si quelque chose va mal, mais plutôt de réagir rapidement et de la bonne manière en cas de problème. À cette fin, une communication régulière est très utile, surtout si les parties l'ont clairement approuvée auparavant.

Pour les partenaires qui fournissent principalement l'argent, il est important de contrôler si l'arrivée des fonds se fait comme prévu.

- Les bailleurs de fonds demandent-ils des rapports, et si oui, sous quelle forme ?
- Les donateurs doivent être remerciés rapidement et tenus au courant de la progression du projet.
- Les fonds doivent être envoyés vers le projet. Cela sera fait par l'intermédiaire de la MEU et de l'Église participante, afin de prévenir tout risque de corruption. Plus il y a de personnes au courant de l'argent, moins il y a de risques que l'argent disparaisse.
- Toutes les parties impliquées doivent être informées régulièrement du déroulement de l'utilisa-

tion des dons et des autres fonds obtenus. Si des problèmes apparaissent dans cette partie du processus, ils doivent être annoncés immédiatement.

Les points suivants sont importants pour les partenaires chez qui le projet est réalisé

- Le projet avance-t-il comme prévu ?
- Où des problèmes sont-ils apparus ?
- Où y a-t-il eu un progrès particulier ?
- Un audit régulier aura-t-il lieu ?
- Des photos, de courtes vidéos, des interviews, etc. peuvent-elles être envoyées aux partenaires comme matériel pour le travail de RP ?
- Des rapports réguliers sur le projet et l'état des finances doivent être envoyés.

Il est important pour les deux partenaires de garder une bonne communication, de déceler rapidement les problèmes, d'agir avec transparence, et de rendre régulièrement des comptes, de pouvoir répondre à une nouvelle situation. Vous pouvez faire appel à des conseillers, par exemple de la MEU, si vous rencontrez des difficultés.

6. Fin du projet, évaluation

Le but d'une évaluation est d'examiner le projet de plus près par rapport aux objectifs et à la méthode de réalisation, bref, d'en déterminer la valeur. Si les choses tournent mal, il ne s'agit pas de juger ni de pointer du doigt, mais plutôt :

- d'en acquérir un savoir ;
- de créer de la transparence ;
- de rendre compte (aux donateurs et aux sources de financement tierces) ;
- d'avoir une documentation sur la réussite ;
- et, le plus important, d'en tirer des enseignements !

Un regard en arrière est important pour créer le présent et le futur. Vous pouvez effectuer une évaluation vous-mêmes, ou engager un tiers pour la faire. Il a été démontré qu'une auto-évaluation peut être utile, avec l'aide de conseillers, par exemple des cadres de la MEU de Wuppertal et/ou de Medan et de Dar es Salaam, ou des cadres des départements œcuméniques des Églises régionale. Une évaluation doit inclure tous ceux qui ont été responsables du projet, sans oublier le groupe cible. Les éléments de base d'une évaluation sont les objectifs, la planification du projet et le plan financier, et les résultats du monitoring.

Questions de base

1. Nos buts ont-ils été atteints ?
2. Quels sont les résultats de ce projet (voulus et non voulus) ?
3. Le plan du projet et le plan financier ont-ils été suivis, ou ont-ils été modifiés (habituellement pour une bonne raison) ?
4. Quelles sont les leçons à tirer de cette réalisation, pour qu'elles profitent à d'autres projets ?

À la fin, il faut déterminer qui sera chargé du suivi du projet. Du point de vue pratique, il vaut mieux que la responsabilité du projet, et donc sa propriété,

soient ancrées dans le(s) pays du projet (qu'il devienne vôtre). Un acte symbolique peut marquer cette étape de manière claire et évidente. Des rapports et des comptes rendus doivent être établis pour les donateurs et autres fournisseurs de fonds.

Et pour finir, chacun pourra être satisfait de ce qui aura été atteint. Une grande fête pourra être organisée, où toutes les personnes en charge du projet, ainsi que les donateurs et les tierces parties seront remerciés à nouveau (cela peut aider pour déposer une demande de nouveaux projets), où le projet sera remis, et où chacun fêtera simplement la réussite. Cela donne de l'énergie pour de nouvelles idées.

Planification

Anticipation de l'état souhaité, et voie à suivre, en tenant compte :

1. des ressources et des circonstances sous-jacentes
2. des compromis et alternatives
3. de la détermination des priorités (groupe cible, finances, etc.)

Inclusion du
groupe cible

Monitoring

1. rassembler observations et données
2. analyser et évaluer les données
3. prendre les décisions concernant l'administration

Évaluation

Revue critique et évaluation des résultats
et de l'impact du projet

OBJECTIF I: Rendre compte et contrôler

OBJECTIF II: Initier des processus d'apprentissage
et de réflexion

Formes d'évaluation

Évaluation interne et/ou externe.

Évaluation de la structure de financement

IV. La plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU

18



Les participants à la Conférence sur les jumelages de la MEU, à Parapat, Indonésie (2012) ont spécifié quelques questions essentielles, de base, pour la planification, le monitoring et l'évaluation (en anglais, PME: planning, monitoring and evaluation) de projets et de programmes de la MEU. Par exemple:

- Dans quelle mesure les projets sont-ils structurés de manière globale ? Sont-ils porteurs de l'Évangile, dans un esprit d'accueil et de paix reflétant la solidarité ?
- Dans quelle mesure les projets contribuent-ils au développement et à la responsabilisation des personnes ?
- Quelle influence les projets ont-ils sur la transformation de l'Église et de la société ?
- Quels effets les projets ont-ils sur tous les jumelages impliqués dans chaque pays ?
- Dans quelle mesure les projets sont-ils structurés de manière durable ?

Ce manuel sur les projets a déjà expliqué les cinq piliers de la MEU, (1) évangélisation, (2) développement et responsabilisation, (3) diaconie, (4) plaidoyer pour la paix, la justice, et la sauvegarde de la

création, et (5) jumelage (cf. p. 9). Ceci dit, la compréhension globale et durable des projets est une forte tradition à la MEU.

La MEU souhaite faire mieux connaître cette approche globale des projets, et la plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU apporte une aide dans ce but. Cette plaquette invite toutes les Églises membres de la MEU et leurs districts à adopter le modèle PME (Planning, Monitoring, and Evaluation: planification, monitoring et évaluation) comme base de réflexion sur les diverses dimensions d'un projet et comme procédure standard, transparente et durable, pour l'élaboration de projets.

Afin de recevoir la plaquette MEU, les paroisses intéressées doivent remplir cinq critères qui explicitent la compréhension de base de la MEU de ce qu'est un projet global et durable:

1. Décision par les partenaires

Les partenaires participants décident dans leurs commissions de réaliser leurs projets selon l'approche MEU, et de présenter leur demande de la plaquette MEU pour leur projet (cet exemple se réfère à un projet spécifique).

2. Planification conjointe et réalisation

Ce projet est planifié conjointement et soutenu par des contributions financières et non financières de tous les pays participants.

3. Planification de projet multidimensionnel

Au moins deux des cinq piliers de la MEU doivent être intégrés pendant toute la durée de planification du projet:

- plaider (pour la justice, la paix, et la sauvegarde de la création)
- évangélisation
- développement
- diaconie
- jumelage

Le projet peut aussi être planifié et exécuté pour tous les pays et régions qui participent, s'il y est applicable.

4. Mesures éducatives

Les paroisses locales, les groupes (jeunes, femmes, etc.), et les institutions (écoles, etc.) des pays partenaires participants soutiennent le projet en proposant des séminaires, des conférences, des événements et d'autres activités.

5. Travail de relations publiques

Les relations publiques, qu'elles soient de l'Église locale et/ou non religieuses, rendront compte des événements, séminaires, et activités en relation avec le projet en cours.

Demande d'obtention de la plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU

Une fois ces cinq critères remplis, après consultation mutuelle, les partenaires concernés peuvent soumettre leurs documents aux bureaux respectifs d'Allemagne, d'Afrique et d'Asie par courrier postal ou par e-mail, avec le titre «plaquette Projet dans le cadre des jumelages».

L'examen de vos documents peut prendre jusqu'à huit semaines. S'il manque quelque chose, les bureaux MEU vous contacteront, afin que vous puissiez fournir la documentation manquante.

Si votre demande est acceptée, nous vous enverrons la plaquette. Nous suggérons que vous fêtiez la remise de la plaquette lors d'un culte ou d'un événement, de façon à ce que le public soit au courant de votre engagement.

La plaquette n'est valable que pour un seul projet. Les groupes de jumelage peuvent donc volontiers présenter une demande pour chacun de leurs projets.

Plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU



Explications de la plaquette MEU

- La plaquette intègre les couleurs du logo MEU, établissant ainsi un lien immédiatement reconnaissable avec la MEU.
- Les formes géométriques colorées symbolisent les trois régions: l'Afrique, l'Asie et l'Allemagne.
- L'identité des formes indique le plan d'égalité des partenaires de jumelage.
- L'aspect jumelage est aussi suscité par l'interconnection des formes, et est illustré par leur chevauchement: les régions/formes se font face et se soutiennent.
- Les cinq colonnes grises symbolisent les piliers de la MEU: plaider, diaconie, développement, évangélisation, jumelages.
- Les colonnes forment l'image d'une maison sur laquelle les formes s'appuient. L'idée sous-jacente est que la maison commune de la MEU porte les jumelages.
- Les formes et les colonnes forment entre elles une croix, référence au contexte chrétien des sponsors et des jumelages.
- Le prix est en verre acrylique. Le choix du matériau symbolise la transparence dans tous les domaines.

V. Exemples de la pratique

Mots clés :

diaconie, développement

Jumelage innovant : la Fondation Eben-Ezer et Alpha Omega ouverts à des tiers

Le jumelage entre la Fondation Eben-Ezer de l'Église de Lippe, à Lemgo, et l'Institut Alpha Omega de l'Église chrétienne protestante Karo Batak (GBKP) à Kabanjahe, est basé sur des rencontres de personnes. Les deux partenaires sont des institutions de diaconie, qui s'occupent de personnes ayant des besoins spécifiques.

La Fondation Eben-Ezer regroupe environ un millier d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés intellectuellement. Plus d'un millier de collaborateurs s'occupent d'eux de diverses manières. Dans des ateliers, ils apprennent à travailler le bois, à faire des assemblages industriels et électriques, ou bien sont initiés à l'agriculture et à l'économie domestique; les jeunes reçoivent une instruction scolaire spécialisée à l'école Topehlen.



L'internat Alpha Omega est aussi un internat, une école spécialisée et une ferme; il accueille 86 enfants, adolescents, et adultes nécessitant un soutien spécifique. La Fondation Eben-Ezer et l'institution Alpha Omega à Sumatra du Nord sont partenaires institutionnels depuis plus de vingt ans. Leur relation profite d'un échange d'expériences et des leçons qu'ils en tirent – le financement des «projets» joue un rôle subordonné.

«Nous sommes profondément reconnaissants du jumelage avec la Fondation Eben-Ezer, qui nous fait bénéficier non seulement d'un soutien financier, mais aussi d'expériences et de bénédictions pour aider les personnes handicapées en Indonésie», écrit le pasteur Mestika Ginting, dans sa lettre de Noël 2014 à l'institution sœur d'Alpha Omega, à Lemgo. Le di-

recteur d'Alpha Omega a effectué un stage de quatre semaines à la Fondation Eben-Ezer en juin 2014, et a ainsi bénéficié d'un contact avec les différents domaines d'activité de la fondation. La Fondation Eben-Ezer avait informé le public de la visite indonésienne dans un article de presse, qui avait trouvé un large écho. L'aspect particulier de cette rencontre est le fait que la Fondation Eben-Ezer avait invité non seulement son partenaire direct, Alpha Omega, par l'intermédiaire de Mestika Ginting, mais également les cadres de trois autres institutions de diaconie de Sumatra du Nord qui ne sont pas partenaires de la Fondation Eben-Ezer: l'institution Hephata, pour personnes avec des besoins spécifiques, de l'Église chrétienne protestante Toba Batak (HKBP); l'école pour mal-voyants Yapentra, de l'Église chrétienne protestante d'Indonésie (GKPI); et le jardin d'enfants intégratif Hannah Blindow, de l'Église chrétienne protestante de Nias (BNKP). Ils ont tous accepté l'invitation de Lemgo, et ont pu ainsi faire connaissance d'une institution de diaconie d'Allemagne. Un bénéfice a résulté de cette visite: les hôtes se sont mis en réseau et travaillent maintenant de manière plus étroite dans leur pays.

Une année après la visite à Lemgo, ils firent savoir à travers la Mission Évangélique Unie que la Fondation Eben-Ezer était invitée à Sumatra du Nord pour animer une formation pour les quatre institutions de diaconie, de façon à ce que plus de membres du personnel puissent bénéficier de l'expertise de l'institution de Lemgo. Deux personnes employées dans la Fondation Eben-Ezer projettent maintenant un séminaire de cinq jours pour le personnel d'Alpha Omega, Hephata, et Yapentra, en janvier 2017, avec un accent mis sur l'autisme, l'hyperactivité, et des programmes individualisés suivant les besoins spécifiques, ainsi que l'utilisation de supports visuels et d'outils pédagogiques. Pendant ce temps, les collaborateurs de Lemgo visiteront aussi les institutions citées, afin de mieux les connaître.

Ensemble, Alpha Omega et la Fondation Eben-Ezer se sont engagées sur une voie qui inclut et associe d'autres parties à leur jumelage. C'est un exemple de projet de jumelage innovant, car incluant des tierces parties.

De plus, l'idée du séminaire prévu pour 2017 est venue de l'initiative des institutions de diaconie d'Indonésie, qui ont formulé leurs besoins et en ont suggéré l'organisation. La planification et la réalisation de ce projet sont effectuées dans le cadre d'un dialogue entre les partenaires, selon les besoins des institutions de diaconie de Sumatra du Nord et les possibilités de la Fondation Eben-Ezer.

Mots clés :
plaidoyer, développement,
évangélisation

Plantation d'arbres en Tanzanie

Dans le Nord-Ouest de la Tanzanie, à la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda, se trouve Kituntu, un plateau à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. La population locale y est très pauvre, avec 40 pour cent de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Depuis le début des années 1990, les habitants de Kituntu ont remarqué des problèmes environnementaux croissants. Les ressources

naturelles ont été exploitées, épuisées et détruites, à grande échelle. Les arbres, les sources d'eau et autres ressources naturelles sont devenues de plus en plus rares chaque année. Le développement d'une conscience pour l'environnement est donc un impératif urgent (éviter les feux de brousse, par exemple). Des arbres doivent être replantés, pour freiner l'accélération de l'érosion du sol.

Ce sont les objectifs du projet pour l'environnement et la plantation d'arbres KAKAUMAKI (Kampeni Kabambe Ya Utunzaji wa Mazingira Kituntu – grande campagne pour la protection de l'environnement de Kituntu), mené par le diocèse Karagwe de l'Église évangélique luthérienne de Tanzanie. Les objectifs de l'environnement sont reliés dès le départ à un aspect spirituel dans les paroisses. Par exemple, les chorales des Églises ont écrit de nouveaux chants sur la sauvegarde de la création. Ces chants sont chantés lors de cultes et d'événements d'évangélisation. Ce sont des hymnes louant Dieu, le Créateur, qui appelle son peuple à sauvegarder la nature. Une autre initiative récente est la Journée d'action des jeunes pour le climat, le premier samedi de décembre.



Un manager de projet a été engagé pour le projet, avec trois évangélistes pour l'assister. 53 autres parties prenantes (participant directement au projet) ont été impliquées dans les préparatifs pour la plantation. L'observation, dans la première phase, a été exemplaire, et a pris la forme de séminaires, de fréquentes visites sur le terrain, et de rapports réguliers.

En 2010 et en 2011 seulement, 17.500 arbres ont été plantés sur les hauteurs de Kituntu, ce qui représentait une partie du programme de reforestation, et 14.800 arbres ont poussé. Une décision consciente a été prise, consistant à planter les arbres sur les flancs des collines, là où l'érosion était particulièrement grave, et où en même temps la compétition pour les rares terres arables était moindre. Comme effet secondaire du projet, initialement projeté pour une durée de deux ans, les personnes, environ trois cents, et les institutions qui avaient participé au travail, ont gagné un revenu supplémentaire.

KAKAUMAKI contribue à la conscience de l'environnement et à la conservation des ressources dans le district de Kituntu. Par-dessus tout, ce projet démontre à la population locale l'urgence des mesures pour prévenir l'érosion et l'impact positif des programmes de reforestation. La préparation professionnelle du projet et les leçons tirées des erreurs d'autres projets ont été importantes et en ont assuré le succès. La proposition du projet a été précédée d'un enregistrement détaillé des données environnementales et sociales. La préparation du projet a pris longtemps, mais cela en a valu la peine jusqu'au bout. La première étape a été d'organiser des réunions et des séminaires, où la population locale pouvait s'informer du projet proposé et apporter sa contribution par ses connaissances et son expérience. Une partie essentielle a été la collaboration et la confiance régnant entre le pasteur du district, le manager du projet, le pasteur local, les évangélistes, un économiste agricole du service de développement de l'Église travaillant sur place, et les personnes activement impliquées dans le projet.

Mot clé : évangélisation

Une chorale internationale de jeunes gens d'Allemagne, du Cameroun, et de Tanzanie

«Mettez-vous là où l'on chante, car les méchants n'ont pas de chants.» Cette phrase est attribuée à l'écrivain et poète Johann Gottfried Seume. La musique a toujours été considérée comme un «langage» traversant les frontières, que chacun peut comprendre, et qui rassemble les peuples et les cultures.

Les initiateurs du projet de chorale trilatérale, né d'un travail de jumelage de l'Église évangélique de Westphalie (en allemand: EKVW), ont utilisé l'aspect unificateur de la musique. Pendant de nombreuses années, la paroisse de Soest a entretenu un jumelage étroit avec la paroisse Grand Nord de l'Église évangélique du Cameroun (EEC). La paroisse d'Arnsberg entretient un jumelage avec la paroisse d'Thembe dans le diocèse Karagwe de Tanzanie (en anglais: ELCT-KAD). Le projet de chorale internationale est un essai d'élaboration d'une nouvelle forme de jumelage collaboratif, qui transcende les procédures normales d'une visite de jumelage. Les jeunes chanteurs participants ont été encouragés à se rencontrer comme chrétiens de diverses cultures, à partager leurs chants les uns avec les autres, et ainsi de porter un témoignage commun du pouvoir global de l'évangile.

En préparation de leur tournée commune de concerts, des chorales ont été créées au Cameroun, en Allemagne et en Tanzanie. Chaque chorale répétait la plupart du temps des chants du répertoire local, avant qu'ils ne se rencontrent tous en Westphalie et forment un chœur commun. Après un temps d'acclimatation intensive et une phase de construction de l'équipe, les jeunes gens sont partis pour une tournée de deux semaines dans les paroisses et les écoles.

Le premier défi auquel ils ont eu à faire face était la barrière de la langue. Même si l'anglais était un critère de sélection, certains participants ne pouvaient communiquer qu'avec difficulté. Une autre complication a été de trouver assez de bénévoles pour accompagner les jeunes chanteurs pendant toute la durée du projet.

Depuis cet événement, les organisateurs ont effectué une évaluation en profondeur de ce projet de chorale et fourni un document détaillé pour les parties intéressées d'autres groupes de jumelage. Un résultat positif, pour les organisateurs: les concerts de la chorale ont permis aux paroisses de Soest et d'Arnsberg de présenter leur travail de jumelage à un plus large public. Les concerts de ces jeunes gens sont un bon exemple de l'enrichissement culturel que des projets peuvent amener pour dynamiser un jumelage.

Ce projet de trois semaines a été financé par les réserves des paroisses des Églises, des collectes et de l'argent de donateurs, ainsi que par un don accordé par la Mission Évangélique Unie.



VI. Appendice

a) Modèle d'accord de projet

Informations sur le projet

Titre du projet

Partenaires du projet et preneurs de décision, avec données de contact

Combien de personnes à plein temps et bénévoles sont-elles impliquées dans le projet ?

Durée du projet

Total des fonds requis

Contribution de l'instigateur du projet

Description du projet

Groupe cible

Informations sur l'affiliation sociale, la classification professionnelle, la proportion d'hommes et de femmes...
Le groupe cible a-t-il son mot à dire dans ce projet dès le début ? Comment cela est-il garanti ?

Lieu du projet

Sur quels sites le projet sera-t-il réalisé ? Informations sur la structure économique et sociale, l'infrastructure, le climat et l'écologie.

Situation initiale/présentation du problème

Explicitez pourquoi le projet s'avère nécessaire. Y a-t-il des projets et des expériences similaires dans la région du projet ? Des synergies peuvent-elles être créées ? Le projet est-il intégré dans les structures de l'Église ? Le contexte économique, écologique, social, culturel, et religieux a-t-il été pris en compte ?

Mesures planifiées

Qu'est-ce qui est planifié, exactement ? Qui a des responsabilités, et comment sont-elles réparties ? Quelles sont la nature et l'étendue des efforts fournis par l'instigateur du projet (financièrement, personnellement et de nature non monétaire) ?

Objectifs du projet

Quels objectifs sont-ils censés être atteints une fois le projet terminé ? Quels objectifs intermédiaires est-il prévu d'atteindre ? Veuillez décrire les piliers de la MEU (parmi les cinq) qui seront pris en considération pour la planification du projet.

Plan de communication

Qui transmet, quand, quelle information, à qui ?

Monitoring

Comment le monitoring du projet (accompagnement dans la réalisation du projet) est-il planifié ? Qui dirige le projet ? Lors de conférences, ateliers, etc., donnez des détails, tels que le nombre de participants, les méthodes, le programme, et les experts. Pour les projets de construction, incluez un plan de construction et des informations sur les diverses phases de construction. Un audit est-il inclus ?

Durabilité

Le partenaire, dans le pays du projet, est-il capable d'assumer le projet unilatéralement si nécessaire, même après la fin de la durée spécifiée ? (Durabilité) Les ressources physiques peuvent-elles être obtenues sur les marchés locaux ? Y a-t-il une source fiable pour l'entretien et la fourniture de parties à remplacer ? Les ressources sont-elles socialement acceptables et compatibles du point de vue de l'environnement ?

Risques de réalisation

Quelles sortes de risques y a-t-il durant la durée du projet ? Qu'est-ce qui peut être fait, si les mesures prévues ne sont pas effectives ?

Évaluation

Une évaluation interne et/ou externe est-elle prévue ?

Total des coûts et du financement

Dépenses (investissements, dépenses opérationnelles, coûts de personnel)

Entrées (apports de l'instigateur du projet, autres aides financières : quelles autres sources de financement y a-t-il ? Le projet sera-t-il aussi soumis à d'autres partenaires ?)

Lieu, date

Signatures de tous les partenaires impliqués

b) Demande d'obtention de la plaquette Projet dans le cadre des jumelages MEU

26

Information sur le projet

Titre du projet

Partenaires de projet et preneurs de décision, avec information pour le contact

Durée

Brève description du projet

Critères

1. Décision commune

Le projet a-t-il été décidé d'un commun accord par tous les partenaires participants ?

2. Planification conjointe et réalisation

Comment le projet a-t-il été planifié, supervisé, et évalué, par tous les partenaires participants ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été conjointement financé par tous les partenaires participants, par des contributions monétaires et non monétaires ?

3. Planification multidimensionnelle

Lesquels des cinq piliers MEU ont-ils été pris en compte lors de la planification et de la réalisation ?
Veuillez les décrire.

4. Soutien éducatif

Quelles mesures éducatives (séminaires, campagnes, etc.) ont-elles accompagné le projet ?

5. Relations publiques

Quelle sorte de travail a-t-il été effectué dans le domaine des relations publiques (par exemple, lors d'appels et de rapports pendant les cultes, dans les circulaires des paroisses, sur les sites Internet, dans la presse, etc.) ?
Veuillez donner des exemples.

Lieu, date

Signatures de tous les partenaires participants

Adresses

Afrique

Africa Regional Office – Dar es Salaam
Luther House, 2nd floor, Sokoine Drive
P.O.Box 75240
Dar es Salaam, Tanzanie
✉ africaregional@vemission.org

Asie

Asia Regional Office - Medan
Jl. Selamat Ketaren No. 100 Pancing
Medan Estate 20371
Sumatera Utara, Indonésie
✉ uem.medanoffice@gmail.com

Allemagne

UEM Partnerships – Wuppertal
Rudolfstrasse 137
42285 Wuppertal, Germany
✉ partnerships@vemission.org

Mentions légales

Éditeur:

United Evangelical Mission (UEM)
Rudolfstrasse 137, 42285 Wuppertal,
Allemagne
www.vemission.org

Éditeur en chef:

Brunhild von Local

Auteurs: Uli Baege, Frauke Bürgers,
Kristina Neubauer, Jörg Stähler

Illustrations: Britta Kläffgen

Mise en page: MediaCompany –
Agentur für Kommunikation GmbH

Actualisation: décembre 2015



Deutsches
Zentralinstitut
für soziale
Fragen (DZI)

Zeichen für
Vertrauen



United Evangelical Mission
Communion of churches
in three Continents

